



**PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2019 DU
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Mgr-Courchesne, Nicolet (Québec) J3T 2C1 - Téléphone : (819) 519-2997 - Télécopieur : (819) 519-5367
Adresse électronique : mrcny@mrcny.qc.ca - Site Internet : www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

Priorités 2019	Répartition du FDT prévue au budget 2019
<i>La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC</i>	128 713 \$ (12 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration et mise en œuvre de mesures de soutien à l'attractivité du territoire ▪ Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification et de modification règlementaire ▪ Planification et mise en œuvre de stratégies de développement durable 	
<i>La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise</i>	372 008 \$ (35 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service-conseil aux entreprises ▪ Programmes de soutien à l'entrepreneuriat ▪ Entente de services en économie sociale 	
<i>La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental</i>	72 000 \$ (7 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de soutien aux grands diffuseurs culturels ▪ Services professionnels d'accompagnement pour l'élaboration de plans de revitalisation des communautés ▪ Programme « FDST - volet projets majeurs » pour assurer un soutien financier à la mise en œuvre de projets structurants 	
<i>L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement</i>	56 795 \$ (5 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de l'entente de développement culturel ▪ Mise en œuvre de l'entente de gouvernance régionale 	
<i>Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)</i>	149 454 \$ (14 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux ▪ Équipements géomatiques ▪ Formation 	
<i>Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin</i>	272 000 \$ (26 %)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme « FDST - volet projets locaux » pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités 	

Total FDT : 1 050 970 \$ (100 %)

Michel Côté

MICHEL CÔTÉ, directeur général

Conseil des maires du 17 avril 2019

DATE